



18^{ème} REUNION DU CRR

Yaoundé, 14 et 15 novembre 2019.

.....

POINT 5 : EXAMEN DE LA REVISION DU BUDGET 2020 DU SECRETARIAT DU CRR

.....

CONTEXTE

Les assises de la 8^{ème} Assemblée Générale du CREFIAF, tenue à Ouagadougou en décembre 2019, ont permis à la communauté des ISC membres de mettre en place des réformes importantes, au rang desquelles le nouveau Règlement Financier.

Conformément aux principes de ce nouveau dispositif qui encadrent sa gestion budgétaire, le CREFIAF s'est également doté, au cours de la même Assemblée Générale, d'un budget triennal 2019-2021 dont l'exécution est assurée par le Secrétariat du CRRRI sur une base annuelle.

Dans le cadre de cette gestion qui se veut souple en fonction des circonstances en présence, il est admis, aux termes des dispositions de **l'article 91 dudit Règlement financier**, que des modifications peuvent être apportées au budget à l'occasion de son exécution. A cet égard, deux principales conditions liées, d'une part, à l'autorisation habilitante et, d'autre part, au principe du plafonnement desdites modifications, devraient être remplies.

Pour l'exécution du budget annuel 2020, il est apparu nécessaire d'opérer certains réajustements au regard des besoins essentiels liés au processus d'informatisation de la gestion comptable de l'organisation et de ses archives, ainsi qu'à l'augmentation de l'espace de stockage des données.

Dans cette optique, la prise en compte desdites dépenses s'appuie sur les dispositions de l'alinéa 3 de l'article 91 sus évoqué qui prévoient qu'« *à l'intérieur d'un même programme les virements s'effectuent dans la limite de 15% de la dotation initiale du programme* ». Elles restent, par conséquent, dans le champ de compétence du Président du CRRRI qui doit, en tout état de cause, en rendre compte au CRRRI.

Le présent projet de révision du budget, porté ci-dessous à la connaissance du CRRRI, comprend ainsi trois (03) parties :

- Présentation du budget de l'exercice 2020 tel qu'adopté lors de la dernière Assemblée Générale ;
- Présentation de la modification budgétaire ;
- Présentation du budget révisé.

PRESENTATION DU BUDGET INITIAL DE L'EXERCICE 2020

Lors de la dernière Assemblée Générale tenue à Ouagadougou, les Délégués avaient adopté un budget triennal du CREFIAF pour la période 2019-2021. Le budget de l'exercice 2020 adopté dans ce budget triennal était équilibré en recettes et en dépenses pour un montant de **102 764 855F CFA**.

Le tableau ci-après retrace ce budget initial :

LIBELLES -RECETTES		Année 2020
71-RECETTES STATUTAIRES		55,000,000
	Section 710-Contributions annuelles statutaires	
	7101-Contributions annuelles des ISC	55,000,000
72-Créances sur contributions annuelles		30,781,112
	Section 720-Créances	
	7201. Créances des ISC	30,781,112
73-AUTRES PRODUITS		16,983,743
	7322 Produit des prestations intellectuelles	16,983,743
TOTAL RECETTES		102,764,855
LIBELLES -DEPENSES		Année 2020
10 –PROGRAMME PILOTAGE		28,846,500
	Chapitre 2 : Comité Régional de Renforcement Institutionnel	3,445,000
	6171. Indemnités de subsistance quotidienne	1,855,000
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	1,590,000
	Chapitre 3 : Secrétariat du CRRRI (Représentation) aux réunions de l'AFROSAI, INTOSAI, IDI et autres partenaires	13,780,000
	Comité Directeur de l'AFROSAI	3,445,000
	6171. Indemnités de subsistance	1,855,000
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	1,590,000

	Réunion de planification de l'IDI régions	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Comité de pilotage du Secrétariat INTOSAI Donors	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de l'INTOSAI sur la Valeur et les avantages des ISC	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de la Commission des normes professionnelles (PSC) de l'INTOSAI	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Chapitre 4 : Commissariat aux Comptes	1,454,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	1,454,000
	Chapitre 5 : Comité contrôle qualité	10,167,500
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	2,782,500
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	2,385,000
	<i>6176 - Honoraires et frais annexes</i>	5,000,000
	20- Programme Renforcement des Capacités	6,890,000

	Chapitre 6 : Activités des Commissions Techniques	6,890,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance quotidienne</i>	3,710,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	3,180,000
	30- Programme Support	67,528,355
	Chapitre 7 Secrétariat du CRR (Fonctionnement)	67,528,355
	Section 610 : Fournitures, petits matériels et entretien courant	14,500,000
	<i>6101. Achat de fournitures et petit matériel de bureau</i>	4,500,000
	<i>6102. Achat matériel courants informatiques et bureautique</i>	2,500,000
	<i>6104. Achat d'autres fournitures hormis fournitures de bureau et informatique</i>	2,000,000
	<i>6105. Frais de réception</i>	5,500,000
	Section 611. - Achat de fournitures techniques spécifiques	5,000,000
	<i>6111. Fournitures et prestations de service pour édition, impression</i>	5,000,000
	Section 616 – Frais d'entretien et maintenance	1,500,000
	<i>6161. Entretien et maintenance des machines et matériels techniques</i>	1,500,000
	Section 617 - Rémunérations des services extérieurs	3,000,000
	<i>6172. Sites web, abonnement et consommation internet</i>	1,000,000
	<i>6175 - Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité</i>	500,000
	<i>6178 - Autres rémunération et services extérieurs</i>	1,500,000
	Section 621. - Traitement brut du personnel sous contrat	31,871,376
	<i>6210. Salaire net du personnel sous contrat</i>	27,737,184
	<i>6218. Cotisation sociales et fiscales</i>	4,134,192
	Section 622. - Primes, gratifications et autres indemnités hors contrat	5,000,000

	6261. Primes trimestrielles de performances	4,000,000
	6262. Primes spécifiques	1,000,000
	Section 641 - Frais financiers ordinaires	1 500,000
	6410. Frais bancaires	1 500,000
	Section 672. - Dettes	5,156,979
	6723. Dettes vis-à-vis des fournisseurs	5,156,979
TOTAL DEPENSES		102,764,855

PRESENTATION DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE

Conformément à l'Article 91 du règlement financier du CREFIAF, les modifications peuvent intervenir à l'occasion de l'exécution du budget.

A l'intérieur d'un même programme les virements de crédit peuvent s'effectuer dans la limite de 15% de la dotation initiale du programme.

Les dépenses qui entraînent cette modification budgétaire porte sur :

- La réévaluation du coût d'organisation de la 19^{ème} réunion du CRRRI en 2020 ;
- Les révisions à la baisse des honoraires et frais annexes, les frais de réception et les fournitures et prestations de service pour édition et impression
- La gestion informatisée des archives ;
- L'informatisation des inscriptions en ligne ;
- Augmentation de l'espace de stockage des données.

La nature de ces dépenses rentre dans le programme support.

LIBELLES -DEPENSES		Année 2020	Correction	Variation
10 –PROGRAMME PILOTAGE		28,846,500	28,846,500	0
Chapitre 2 : Comité Régional de Renforcement Institutionnel		3,445,000	6 385 000	85,34%
	6171. Indemnités de subsistance quotidienne	1,855,000	4,000,000	+115,63%

	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	1,590,000	2,385,000	+50,00%
	Chapitre 3 : Secrétariat du CRR (Représentation) aux réunions de l'AFROSAI, INTOSAI, IDI et autres partenaires	13,780,000	12,057,500	-12,50%
	Comité Directeur de l'AFROSAI	3,445,000	1 722 000	-50,01%
	6171. Indemnités de subsistance	1,855,000	927 000	-50,03%
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	1,590,000	795 000	-50,00%
	Réunion de planification de l'IDI régions	2,067,000	2,067,000	0
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000	1,113,000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000	954,000	0
	Comité de pilotage du Secrétariat INTOSAI Donors	2,067,000	2,067,000	0
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000	1,113,000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000	954,000	0
	Réunion de l'INTOSAI sur la Valeur et les avantages des ISC	2,067,000	2,067,000	0
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000	1,113,000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000	954,000	0
	Réunion de la Commission des normes professionnelles (PSC) de l'INTOSAI	2,067,000	2,067,000	0
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000	1,113,000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000	954,000	0
	Réunion de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI	2,067,000	2,067,000	0
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000	1,113,000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000	954,000	0
	Chapitre 4 : Commissariat aux Comptes	1,454,000	1, 454, 000	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	1,454,000	1,454,000	0

Chapitre 5 : Comité contrôle qualité		10,167,500	8,950,500	-11,97%
	6171. Indemnités de subsistance	2,782,500	2,782,500	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	2,385,000	2,385,000	0
	6176 - Honoraires et frais annexes	5,000,000	3 783 000	-24,34%
20- Programme Renforcement des Capacités		6,890,000	6,890,000	0
Chapitre 6 : Activités des Commissions Techniques		6,890,000	6,890,000	0
	6171. Indemnités de subsistance quotidienne	3,710,000	0	0
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	3,180,000	0	0
	6830 Organisation de la réunion conjointe	0	6,890,000	
30- Programme Support		67,528,355	67,528,355	0
Chapitre 7 Secrétariat du CRRRI (Fonctionnement)		67,528,355	67,528,355	0
Section 610 : Fournitures, petits matériels et entretien courant		14,500,000	13,500,000	-6,90%
	6101. Achat de fournitures et petit matériel de bureau	4,500,000	4,500,000	0
	6102. Achat matériel courants informatiques et bureautique	2,500,000	2,500,000	0
	6104. Achat d'autres fournitures hormis fournitures de bureau et informatique	2,000,000	2,000,000	0
	6105. Frais de réception	5,500,000	4,500,000	-18,18%
Section 611. - Achat de fournitures techniques spécifiques		5,000,000	2,500,000	-50,00%
	6111. Fournitures et prestations de service pour édition, impression	5,000,000	2 500 000	-50,00%
Section 616 – Frais d'entretien et maintenance		1,500,000	1 500 000	0
	6161. Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1,500,000	1 500 000	0
Section 617 - Rémunérations des services extérieurs		3,000,000	6,500,000	+116,67%
	6172. Sites web, abonnement et consommation internet	1,000,000	1,000,000	0

6175 - Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500,000	500,000	0
6178 - Autres rémunération et services extérieurs (Assurances voyage, frais de visa, augmentation de l'espace, gestion informatisée des archives & informatisation des inscriptions en ligne)	1,500,000	5,000,000	+233,33%
Section 621. - Traitement brut du personnel sous contrat	31,871,376	31,871,376	0
6210. Salaire net du personnel sous contrat	27,737,184	27,737,184	0
6218. Cotisations sociales et fiscales	4,134,192	4,134,192	0
Section 622. - Primes, gratifications et autres indemnités hors contrat	5,000,000	5,000,000	0
6261. Primes trimestrielles de performances	4,000,000	4,000,000	0
6262. Primes spécifiques	1,000,000	1,000,000	0
Section 641 - Frais financiers ordinaires	1 500,000	1 500,000	0
6410. Frais bancaires	1 500,000	1 500,000	0
Section 672. - Dettes	5,156,979	5,156,979	0
6723. Dettes vis-à-vis des fournisseurs	5,156,979	5,156,979	0
TOTAL DEPENSES	102,764,855	102,764,855	

Les modifications à l'intérieur du programme pilotage est évalué à 2 940 000F CFA en valeur absolue, quand nous le comparons au montant total du programme qui s'élève à 28 846 500F CFA, nous obtenons une variation en valeur relative de 10,19%.

Les modifications à l'intérieur du programme support est évalué à 3 500 000F CFA en valeur absolue, quand nous le comparons au montant total du programme qui s'élève à 67 528 355F CFA, nous obtenons une variation en valeur relative de 5,18%.

Les virements effectués à l'intérieur de chaque programme sont conformes à l'article 91 du règlement financier, c'est-à-dire inférieur à 15% de la dotation initiale du programme.

Le Secrétariat du CRRI présente à titre d'information aux membres du CRRI, le budget révisé pour l'exercice 2020.

PRESENTATION DU BUDGET REVISE

Après les modifications opérées, le budget révisé se présente ainsi qu'il suit :

LIBELLES -RECETTES		Année 2020
71-RECETTES STATUTAIRES		55,000,000
	Section 710-Contributions annuelles statutaires	
	7101-Contributions annuelles des ISC	55,000,000
72-Créances sur contributions annuelles		30,781,112
	Section 720-Créances	
	7201. Créances des ISC	30,781,112
73-AUTRES PRODUITS		16,983,743
	7322 Produit des prestations intellectuelles	16,983,743
TOTAL RECETTES		102,764,855
LIBELLES -DEPENSES		Année 2020
10 –PROGRAMME PILOTAGE		28,846,500
	Chapitre 2 : Comité Régional de Renforcement Institutionnel	6,385,000
	6171. Indemnités de subsistance quotidienne	4,000,000
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	2,385,000
	Chapitre 3 : Secrétariat du CRR (Représentation) aux réunions de l'AFROSAI, INTOSAI, IDI et autres partenaires	12,057,000
	Comité Directeur de l'AFROSAI	1,722,000
	6171. Indemnités de subsistance	927,000
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	795,000
	Réunion de planification de l'IDI régions	795,000
	6171. Indemnités de subsistance	1,113,000
	6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger	954,000

	Comité de pilotage du Secrétariat INTOSAI Donors	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de l'INTOSAI sur la Valeur et les avantages des ISC	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de la Commission des normes professionnelles (PSC) de l'INTOSAI	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Réunion de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI	2,067,000
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	1,113,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	954,000
	Chapitre 4 : Commissariat aux Comptes	1,454,000
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	1,454,000
	Chapitre 5 : Comité contrôle qualité	8,950,500
	<i>6171. Indemnités de subsistance</i>	2,782,500
	<i>6132. Frais de transport du personnel en déplacement à l'étranger</i>	2,385,000
	<i>6176 - Honoraires et frais annexes</i>	3,783,000
	20- Programme Renforcement des Capacités	6,890,000
	Chapitre 6 : Activités des Commissions Techniques	6,890,000
	<i>6830. Organisation de la réunion conjointe des Commissions Techniques</i>	6,890,000
	30- Programme Support	67,528,355

	Chapitre 7 Secrétariat du CRRI (Fonctionnement)	67,528,355
	Section 610 : Fournitures, petits matériels et entretien courant	13,500,000
	6101. Achat de fournitures et petit matériel de bureau	4,500,000
	6102. Achat matériel courants informatiques et bureautique	2,500,000
	6104. Achat d'autres fournitures hormis fournitures de bureau et informatique	2,000,000
	6105. Frais de réception	4,500,000
	Section 611. - Achat de fournitures techniques spécifiques	2,500,000
	6111. Fournitures et prestations de service pour édition, impression	2,500,000
	Section 616 – Frais d'entretien et maintenance	1,500,000
	6161. Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	1,500,000
	Section 617 - Rémunérations des services extérieurs	6,500,000
	6172. Sites web, abonnement et consommation internet	1,000,000
	6175 - Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	500,000
	6178 - Autres rémunération et services extérieurs (Assurances voyage, frais de visa, augmentation de l'espace, gestion informatisée des archives & informatisation des inscriptions en ligne)	5,000,000
	Section 621. - Traitement brut du personnel sous contrat	31,871,376
	6210. Salaire net du personnel sous contrat	27,737,184
	6218. Cotisation sociales et fiscales	4,134,192
	Section 622. - Primes, gratifications et autres indemnités hors contrat	5,000,000
	6261. Primes trimestrielles de performances	4,000,000
	6262. Primes spécifiques	1,000,000
	Section 641 - Frais financiers ordinaires	1 500,000
	6410. Frais bancaires	1 500,000

	Section 672. - Dettes	5,156,979
	<i>6723. Dettes vis-à-vis des fournisseurs</i>	5,156,979
TOTAL DEPENSES		102,764,855